

Une 7e réforme de l'Etat? «La Belgique a d'autres problèmes», estime Dave Sinardet

Le Soir - Coentinn Di Prima -17 juin 2015, 10h12

Dans « Le Soir », lundi, le constitutionnaliste Hugues Dumont plaide pour une 7e réforme de l'Etat destinée à clarifier le modèle belge. Y a-t-il urgence ?

Entretien avec le politologue Dave Sinardet (extraits à propos de Bruxelles)

Hugues Dumont plaide pour une Belgique à quatre, « une Belgique de territoires », avec les compétences régaliennes et la Sécurité au fédéral, l'enseignement et la culture aux Communautés, et le reste aux Régions. Vous êtes d'accord ? C'est la Belgique de demain ?

C'est toujours très bien quand les intellectuels réfléchissent et font des propositions. Je suis d'accord avec son analyse : la dernière réforme de l'Etat fait avancer la Belgique vers un modèle basé sur les Régions et moins sur les Communautés. C'est très clair notamment avec les décisions prises en matière d'allocations familiales, où on a procédé à une soi-disant communautarisation, mais dans les faits, et c'est typiquement belge, on a une régionalisation puisqu'à Bruxelles les allocations familiales sont administrées par la Commission communautaire commune (organisée paritairement entre francophones et Flamands, NDLR).

Il serait logique de continuer à avancer dans cette direction. Hugues Dumont dit que c'est notamment important en termes de clarté et de vrai choix pour une logique territoriale. Mais alors, on pourrait même dire qu'il faut aller plus loin que ce que propose Hugues Dumont, en régionalisant aussi la Culture et l'enseignement.

La culture régionalisée, mais avec Bruxelles on l'imagine mal...

Pas nécessairement. A une époque, certains régionalistes réclamaient (la culture régionalisée) pour la Wallonie, pour l'enseignement notamment. Aujourd'hui, ce sont plutôt les Bruxellois qui sont demandeurs, arguant qu'une identité bruxelloise se développe, avec une réalité sociologique propre et qu'il ne serait donc pas illogique d'être compétent dans ces matières-là. On voit de plus en plus qu'entre écoles bruxelloises et wallonnes, la réalité est différente, et donc leur gestion.

Et Bruxelles ?

Je plaide pour une vraie réforme bruxelloise. C'est une des occasions manquées de la 6e réforme de l'Etat. C'est essentiel. Il y a de vrais problèmes institutionnels à Bruxelles. Il faudrait selon moi limiter les compétences des 19 communes, car elles

bloquent le développement d'une politique cohérente, globale au niveau régional. C'est un tabou francophone. Il y a aussi un tabou flamand : si l'on regarde Bruxelles dans une perspective socio-économique et socio-démographique, elle dépasse les 19 communes pour englober une grande partie de l'ancien Brabant. On doit avancer sur cette idée de communauté métropolitaine, qui se trouve dans la 6e réforme de l'Etat. Le fait qu'il y ait un gros tabou de part et d'autre devrait permettre d'aboutir à un compromis. On pourrait même élargir ce point de vue et l'englober dans une réforme des provinces. Que ce soit à Anvers, Liège... il y a une réalité socio-économique qui dépasse les limites des villes. Si on pouvait vraiment partir d'une page totalement blanche et réfléchir en dehors de tous les cadres existant, il serait beaucoup plus logique de bâtir le fédéralisme autour des régions urbaines que sur les Régions et Communautés actuelles. Mais pour en arriver là, il faudrait probablement au moins six nouvelles réformes de l'Etat.